

Présentation

Fondé en 1985, **CEMAFORRE** a pour objet de défendre et promouvoir le droit de tous à participer librement à la vie culturelle, en particulier celui des personnes en situation de handicap, des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes hospitalisées. CEMAFORRE s'appuie sur les valeurs d'égalité des chances, de non-discrimination, et sur le principe d'égal accès au service public de la culture, de la garantie de sa continuité et de son adaptabilité.

À partir de ses expériences et de sa connaissance des réalités de terrain, CEMAFORRE a développé une expertise en ingénierie culturelle dans le domaine de l'accompagnement des politiques publiques et des projets d'établissement dans les secteurs éducatif, culturel, sanitaire, social, et médico-social.

Ses savoir-faire concernent la mise en accessibilité de la diversité des pratiques artistiques, culturelles et de loisirs, au regard de tous types de handicap et d'âge.

Ses activités se déclinent en 5 cœurs de métiers :

- Information, sensibilisation et mise en réseau ;
- Formation ;
- Conseil et assistance ;
- Étude et recherche ;
- Édition.

CEMAFORRE est à la tête de réseaux qu'il a initiés.

Il préside depuis 1996 Eucrea France, membre de la Commission nationale Culture et Handicap (2001-2020) et du Collectif Handicaps ; il a présidé Eucrea International (fondé en 2001) membre du Forum européen des personnes handicapées.

Il anime depuis 2018 le Collectif national Droits culturels & Vivre ensemble Agapé.

Le Ministère de la Culture soutient CEMAFORRE depuis sa création. D'autres organismes contribuent à certains de ses projets (Ministère des affaires sociales, de la Jeunesse et des Sports, Région Ile-de-France, Ville de Paris, Fondation de France-JM Bruneau, du Crédit Coopératif, du Crédit Lyonnais, banque Crédit Mutuel ...).

En page suivante, les principales références de CEMAFORRE :

1. Un engagement pour informer, sensibiliser et mobiliser.
2. Des prestations de services pour accompagner, former et innover.

Agissons pour l'égalité des chances et la non-discrimination dans l'accès à la culture

Les principales références de CEMAFORRE Pôle européen et Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle

Un engagement pour informer, sensibiliser et mobiliser

Animation du Portail internet de l'accessibilité culturelle (www.cemaforre.asso.fr – www.e2ca.org), du site pour l'égalité des chances et la non-discrimination (www.culturecitoyennete.com) et Art, culture, loisirs, Alzheimer (aclam.cemaforre.asso.fr). Présence sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Youtube, Dailymotion. Connexions 2 millions.

Organisation ou co-organisation de rencontres grand public / professionnels : Forum art, culture, surdit  (H tel de Ville Paris, 2002) ; Autisme et Culture (H tel de Ville Paris, 2005) ; rencontres europ ennes culture & handicap (Paris, 2006) ; rencontres r gionales culture et handicap (Mlc, Ch teauroux, 2009) ; Assises r gionales droits culturels & citoyennet  (H tel de R gion, Rouen, 2015) ; Assises nationales droits culturels et politiques publiques (Palais du Luxembourg, 2017, Paris) ; Rencontres Continuit  des actions et services culturels (2020), etc.

R alisation de supports de sensibilisation sur les droits culturels et l'int gration professionnelle des personnes handicap es dans les m tiers des arts et de la culture (panneaux d'exposition « Droits culturels & Vivre ensemble » et « C l bres et handicap s »).

Force de proposition : au niveau fran ais, dans des commissions culture (Association des Maires de France, S nat, D l gation interminist rielle aux personnes handicap es, co-rapporteur de la commission culture & citoyennet  du Cncph 2017 – 2019, ...) ; dans des instances de concertation sur le handicap (Cdaph, Cdcph, Clh Paris, et Loiret ; Cch d'Ile-de-France ...) ; au niveau europ en : r daction de la d claration europ enne art, culture, m dias et handicap qui a donn  lieu   la r solution du conseil des ministres de l'Union Europ enne sur l'acc s des personnes handicap es aux infrastructures et activit s culturelles ; au niveau international : Appel de Winnipeg pour un pacte culturel mondial ; Cemaforre a  t  mandat  pour la r daction du rapport alternatif sur l'application de la convention de l'Onu relative aux droits des personnes handicap es, pour l'article 30 portant sur les droits culturels.

Des prestations de services pour accompagner, former et innover

Etats des lieux de l'accessibilit  du cadre b ti et des prestations d' tablissements culturels (villes de Bourges, Tours, Paris, ...).

Accompagnement de la politique globale d'accueil des publics handicap s (Centre des monuments nationaux ; R seau Culturel Terre Catalane ...).

Cr ation et mise en  uvre de dispositifs innovants : Cellule d'assistance et de services culturels   domicile (Cascad Paris) ; P le Culture de la Maison d partementale des personnes handicap es Loiret ; Contrat territorial d'accessibilit  culturelle (Drac / Ars Centre Val de Loire) ; Plan territorial d'accessibilit  culturelle (Contrat Local de Sant  du Montargois)... ; Participation aux travaux de cr ation du label tourisme et handicap, et assistance   ma trise d'ouvrage pour la labellisation en r gion Centre.

Conception et animation de formations   destination d'auxiliaires de vie (Afpam) ; de directeurs d'institutions m dico-sociales (Mas et Fam, Creai Centre) ; d'enseignants de musique et danse (Cefedem Ile-de-France, P le d'enseignement sup rieur d'Aubervilliers, de Bordeaux, de Poitiers ...) ; de directeurs de conservatoires et d'agents de biblioth ques et de mus es (Paris) ; de professionnels du tourisme (Normandie, Bretagne...) ; d' tudiants de la fili re ergonomie (Universit  d'Orl ans) ; d'une plateforme d'accompagnement en ligne, etc.

R alisation d' tudes sur les processus de discriminations culturelles (Peac) ; sur Art, culture, th rapie et Alzheimer (Universit  Paris V) ; sur les Nouveaux services – emplois jeunes loisirs, culture, handicap, grand  ge, h pital (minist re de l'emploi) ; sur l'insertion et le maintien des personnes handicap es dans les m tiers des arts et de la culture (Agefiph) ; sur les conditions d'acc s   la culture (Drac Ile-de-France, Drac Centre) ...

Edition de brochures et guides pratiques : Encyclop die Culture Handicap & D pendance ; Memento Culture & Handicaps d velopper des politiques inclusives en Ile de France ; Guide culture Mdph (Cnsa) ; Accessibilit  et spectacle vivant (co- dition avec le minist re de la Culture) ; cahiers p dagogiques danse et handicap visuel, moteur, auditif (co-r alis s avec le Centre national de la danse) ; Conservatoire et handicap (co- dition Lharmattan, Cemaforre, Gradisca), Culture et handicap, 50 ans d'histoire (co- dition Lharmattan-Cemaforre), etc.

Courriel : contact@cemaforre.asso.fr - Internet : www.cemaforre.asso.fr

CEMAFORRE – 3 villa Saint Fargeau – bo te n 19 - 75020 Paris – France

Siret 391664711 APE 9499Z – RNA W452002376 – DA 11755350275 -  diteur : ISBN 978-2-9510514

Cemaforre – Date d' dition 03.2023 – page 2